

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Bericht über die Organisation der Rüstungsbeschaffung (PAG 80.071)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Meuwly, Christian

Bevorzugte Zitierweise

Meuwly, Christian 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Bericht über die Organisation der Rüstungsbeschaffung (PAG 80.071), 1981*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.06.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Ausrüstung und Beschaffung	1

Abkürzungsverzeichnis

SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
GPK-NR	Geschäftsprüfungskommission des Nationalrates
GPK-SR	Geschäftsprüfungskommission des Ständerates
EMD	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)

CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
CDG-CN	Commission de gestion du Conseil national
CDG-CE	Commission de gestion du Conseil des Etats
DMF	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Ausrüstung und Beschaffung

BERICHT
DATUM: 18.12.1981
CHRISTIAN MEUWLY

Le Conseil national a pris acte du troisième rapport de sa Commission militaire (CM-CN) sur la **correction des défauts du char 68**. La révision de l'organisation de l'acquisition d'armement, entreprise à la suite des insuffisances constatées dans la construction du blindé suisse, a commencé à passer dans les faits. Sans attendre que, lors de sa session de printemps, le National ait, à son tour, discuté du rapport des Commissions de gestion (CdG-CN et CdG-CE), le DMF a mis en œuvre les mesures recommandées. Il a ainsi fait entrer le chef de l'instruction dans la Délégation pour l'armement et a rendu le chef de l'Etat-major général responsable des travaux de cet organe. Conformément aux motions et postulats joints à ce rapport par les deux Conseils, le DMF a, par ailleurs, formé deux groupes de travail. L'un étudie la réorganisation de l'administration centrale du Groupement de l'armement, l'autre examine le rôle et le statut des fabriques fédérales d'armement. Ces entreprises se sont d'ores et déjà vu assigner une plus large autonomie de gestion. Cependant, les milieux économiques réclament toujours une meilleure collaboration entre le DMF et le secteur privé dans la planification des besoins et le développement des armements. Cette collaboration, toute souhaitable qu'elle soit, ne doit pas transgresser la règle de la subordination du militaire au politique, ont estimé les présidents des Commissions militaires des deux Chambres; l'idée de ne confier au parlement que le vote de crédits-cadre leur est inadmissible.¹

¹ BO CN, 1981, p. 319 ss.; BO CN, 1981, p. 340 ss.; BO CN, 1981, p. 57 s.; Bund, 16.1. und 3.3.81; NZZ, 3.3., 11.4. und 27.8.81; LNN, 15.10.81.; FF, 1981, I, p. 344 ss.; RO, 1981, p. 1612 ss.; RO, 1981, p. 177 ss.; Rüstungspolitik und Rüstungsbeschaffung, Beilage ASMZ, 147/1981, no 1